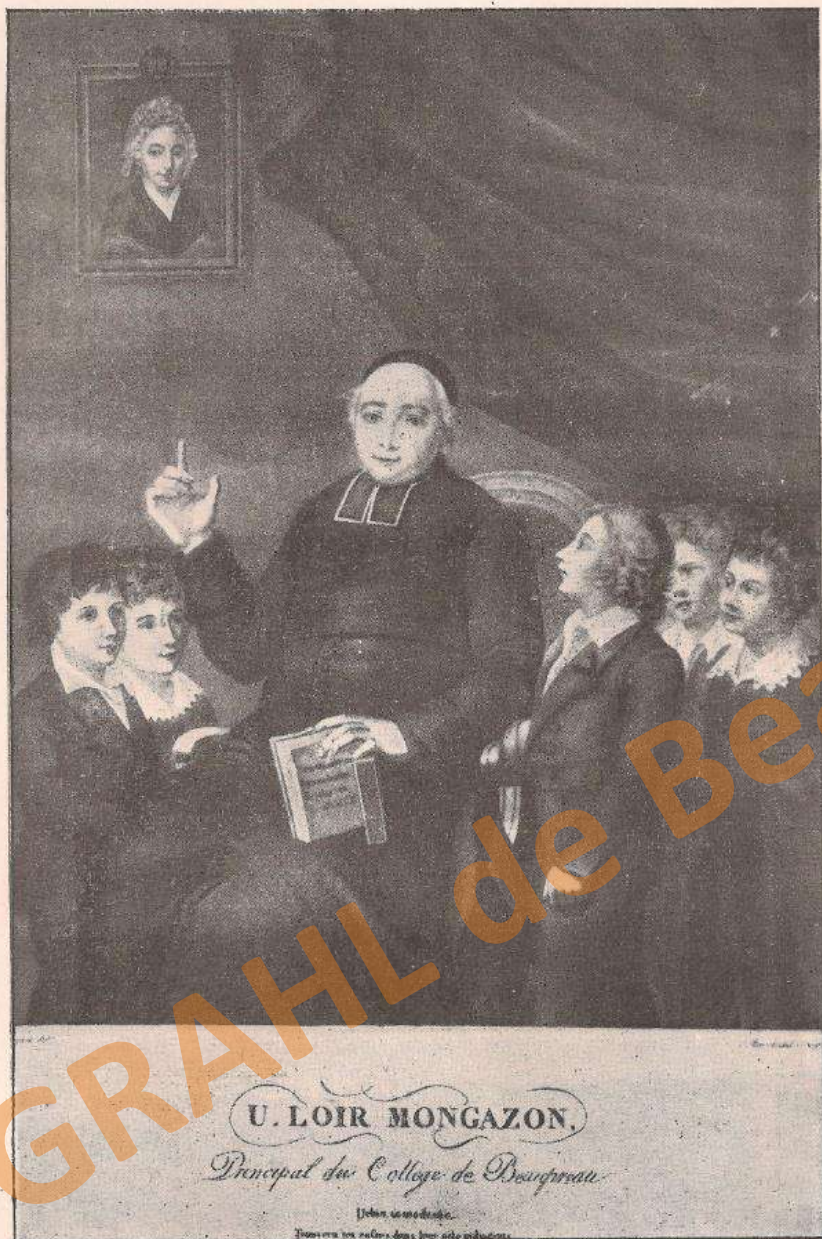


Urbain Loir-Mongazon (1761-1839)



Urbain Loir-Mongazon est né à Saumur le 30 décembre 1761 ; son père était potier d'étain et jouissait d'une certaine aisance. Le jeune Urbain fit ses études dans sa ville natale, au collège des Oratoriens, puis au Séminaire d'Angers et de là envoyé au collège de Beaupréau en 1785, avant d'être ordonné prêtre en fin d'année 1786. Après ces deux années passées au collège, comme régent, il fut nommé vicaire à Saint-Martin de Beaupréau, où il exerça de 1786 à 1790, aux côtés du curé Clambart, tout en gardant des liens étroits avec le collège et son supérieur de l'époque, René Darondeau. Avec l'abbé Blouin, un professeur de rhétorique du collège, il secondait Darondeau et fut nommé au poste d'adjoint à la rentrée de 1790.

Comme la plupart des prêtres de la région de Beaupréau, les professeurs du collège, les chanoines de Sainte-Croix, les curés de Notre-Dame et de Saint-Martin refusèrent de prêter serment lors de l'adoption de la Constitution civile du Clergé (12 juillet 1790), en dépit de multiples relances du pouvoir et des administrateurs du district de Saint-Florent-le-Vieil, durant le premier semestre 1791. Le chapitre fut supprimé et M. Trottier (1), curé de Notre-Dame, fut remplacé par un prêtre constitutionnel, un ex-récollet Jacques-Antoine Coquille d'Alleux, le 10 juillet 1791.

René Darondeau (2), bien que destitué de ses fonctions le 10 octobre, resta toutefois jusqu'au 9 novembre 1792 dans les murs du collège dont les bâtiments étaient devenus propriété de l'Etat, faute d'acquéreurs lors de la vente des biens ecclésiastiques. Il dut laisser la place au curé Coquille qui ne s'acquitta pas de ces nouvelles fonctions.

"L'intrus" se plaint à maintes reprises par lettres à l'administration départementale de n'avoir pas plus de paroissiens, d'enfants de chœur, de chantres dans son église que d'élèves dans son collège. Devant l'hostilité récurrente des Bellopratins à son égard, il trouve refuge à Chalonnès en fin d'année 1791 et finit par démissionner en février 1793.

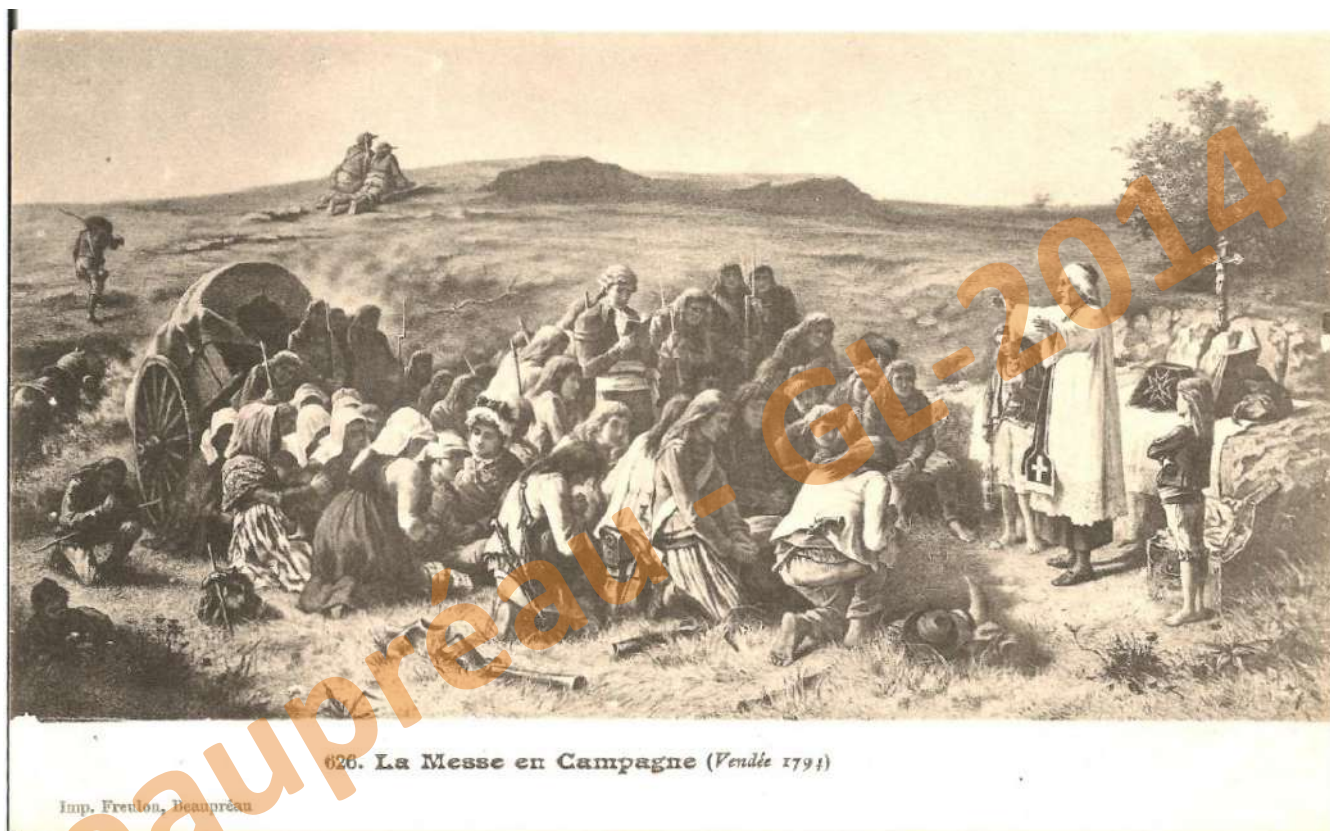
Les curés Blouin, Mongazon et Hervé avaient fait le choix quant à eux de rester dans les environs de Beaupréau. Après quelques mois au Boupère, une paroisse de 2 000 âmes du canton de Pouzauges, Mongazon revint auprès de sa mère à Beaupréau, elle

avait quitté Saumur dès son vicariat à Saint-Martin pour être aux côtés de son fils, en ces temps particulièrement troublés. Le 13 mars 1793, Mongazon fut témoin à la Loge de l'appel des paysans de Saint-Martin venu chercher d'Elbée afin qu'il se mît à leur tête. Il se trouvait à ses côtés à cet instant et le suivit pendant l'insurrection, attaché quelque temps comme grand vicaire du faux évêque d'Agra, l'abbé Folleville, un ancien compagnon de séminaire.

Mongazon est à Beaupréau le 17 octobre, lors de la défaite de Cholet. Mais il ne passe pas la Loire avec l'armée vendéenne et va coucher dans une métairie entre Gesté et La Chaussaire. Le lendemain, une lettre de D'Elbée, blessé, l'invite à le rejoindre sans retard pour gagner Noirmoutier, terre insulaire et d'asile, dans le pays tenu par Cœur. Un vrai dilemme pour Mongazon : doit-il rejoindre le général, l'ami, ou quitter sa mère ? Cette dernière l'exhorte à renoncer à ce voyage dangereux, comme un pressentiment de la fin tragique qui attend d'Elbée et sa famille à Noirmoutier. Le fils écoute sa mère et, le chagrin dans l'âme, il répond à D'Elbée qu'il est dans l'impossibilité d'aller se joindre à lui

Les cachettes de Mongazon

La ferme de la Gâtine, à l'extrémité de la paroisse de Saint-Martin, aux confins d'Andrezé et de Jallais fut choisie comme l'une des retraites et des cachettes habituelles de Mongazon. A cette époque, la ferme n'était accessible que par une petite passerelle depuis l'Evre et la route de Chemillé à Beaupréau, et par des chemins d'exploitation et des sentiers boueux. Un petit appartement, bâti après coup et plaqué derrière



un pignon de la ferme devient la chambre à coucher, le salon et l'oratoire de Mongazon. Un autre asile plus sûr est aménagé dans un gros taillis, une cabane couverte bien close, où deux hommes pouvaient se loger et dormir sur un matelas. Dans cette cachette dormaient souvent avec lui l'abbé Blouin et le curé Clambart ; le premier parfumait tout le voisinage de l'odeur de son café, il en avait toujours sur lui et en prenait deux ou trois fois par jour ; le second était autant solennel dans son sommeil que dans son langage et faisant entendre dans la nuit des ronflements homériques qui trahissaient sa présence à cinquante pas...

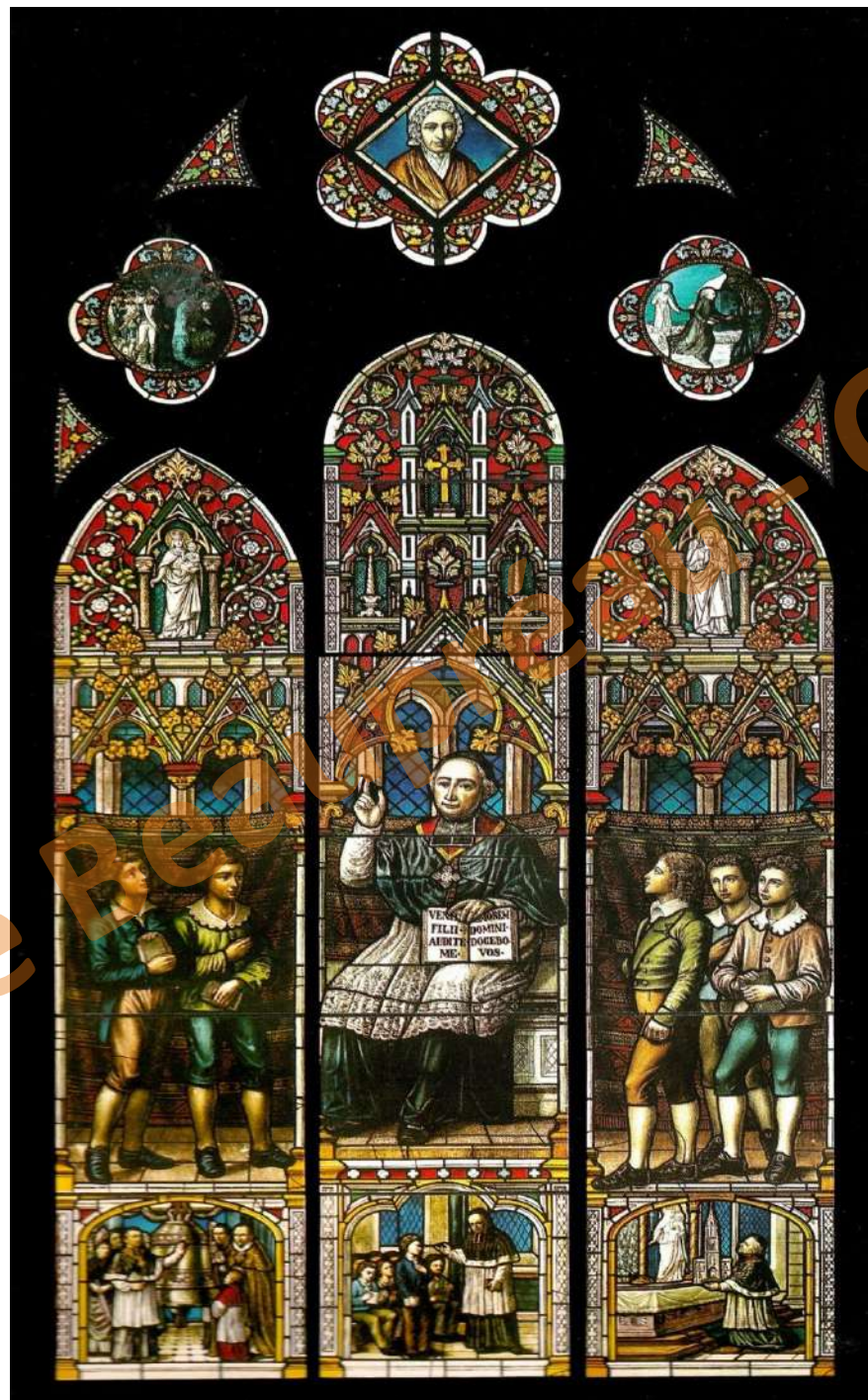
Le curé Clambart échappa au massacre des Ragonnières le 31 janvier 1794. De 20 à 30 paroissiens s'étaient réfugiés non loin du château de Barot, dans un hallier de grands ajoncs presque impénétrable. Un chien qui avait suivi son maître en sortit et y amena les soldats en fuyant devant eux et en rentrant dans le fourré. Tous ceux qui s'y trouvaient furent massacrés, à l'exception de 2 ou 3 personnes qui ne furent pas découvertes, dont le curé de Saint-Martin.

Une autre cachette avait été aménagée sur les bords de l'étang de la Junière, au milieu des roseaux et des grandes herbes, près d'un vieux tronc d'aulne. Un jour d'hiver enneigé, alors que Mongazon causait tranquillement avec un confrère au coin du feu à la Gâtine, on vint le prévenir de l'arrivée imminente des Bleus. La bergère de la ferme eut la présence d'esprit de faire sortir ses moutons pour effacer les pas des deux prêtres réfractaires qui avaient trouvé refuge dans les champs voisins. Deux médaillons de la grande verrière dite de Mongazon installée en 1888 dans l'église Notre-Dame de Beaupréau, la première à gauche en entrant dans l'édifice, illustrent ces deux épisodes où le prêtre échappe aux soldats de la Terreur.

Le vitrail de Notre-Dame

Cette verrière (voir ci-contre) fut posée dans l'église Notre-Dame en 1888, un don des prêtres de Beaupréau et des amis de Mongazon. Le curé de Notre-Dame y est représenté avec 5 enfants. En haut de part et d'autre du portrait de la Maréchale d'Aubeterre, 2 médaillons, 2 scènes de la vie du proscrit durant la Révolution et les guerres de Vendée, la scène des moutons et la scène du buisson de la Junière. En bas au centre, un portrait de l'abbé Dubois, curé de Notre-Dame de 1816 à 1842, faisant le catéchisme ; à droite de M. Lebreton, curé de 1842 à 1873, le constructeur de l'église, et la bénédiction des cloches avec M. Guimier, curé de 1873 à 1899, il acheva la construction de l'église et fit poser la presque totalité des vitraux.

Au cours de l'été 1794, un soir qu'il rentrait à la Gâtine, Mongazon vit au loin les lueurs d'un incendie mal éteint et les cadavres de deux hommes, victimes



d'une colonne républicaine. La ferme de la Gâtine avait été pillée.

Une autre fois, Mongazon est caché dans la ferme du Fenil, il a envoyé une jeune fille de la Gâtine, Jeanne Clémot, à Beaupréau faire quelques commissions. A son retour, près de la ferme du Ménil surprise par cinq soldats républicains, elle tenta de leur résister et fut laissée pour morte par ses bourreaux, baignant dans son sang, percée de coups de baïonnette et de sabre. Elle eut la force de regagner la ferme en soutenant dans ses vêtements une partie de ses entrailles, pour y recevoir les derniers sacrements.

Une autre anecdote en dit long sur les accents tragiques de l'époque et des mesures de représailles qui émaillent les deux camps. Nos glorieux vendéens ne manquaient de passer par les armes tout ennemi armé qui tombait entre leurs mains, mais sans manquer de proposer à leurs prisonniers la confession avant de mourir. Un jour, 4 redoutables guerroyeurs de Saint-Martin amenèrent à Mongazon un jeune sous-officier bleu pour la confession. Le prêtre sollicita à plusieurs reprises la grâce du prisonnier, sans succès. Les gars de Saint-Martin ne se laissèrent pas attendrir et exécutèrent quelques minutes plus tard leur prisonnier.

La paix un temps revenue, Mongazon réussit à ouvrir une école et un pensionnat dans le presbytère de Saint-Martin, au printemps 1796, avec le concours des abbés Dubois, Doisy (de Montrevault) et de Boutreux, un jeune abbé angevin, un jeune collaborateur qui avait trouvé refuge chez des métayers de la paroisse de Saint-Martin, les Bioteau, à la ferme du Mesnil. Mais le coup d'Etat du 18 fructidor de l'an V (4 septembre 1797) ramène avec le Directoire de nouveaux troubles et des persécutions contre les prêtres réfractaires. Mongazon reprend le maquis, il est obligé de se cacher à nouveau et, en janvier 1798, se voit dans l'obligation de congédier ses élèves, d'autant plus que parmi les membres du Directoire se trouve un certain La Révellière-Lépeaux qui connaît bien l'ancien collège de Beaupréau pour y avoir été élève, avant de devenir député de la Convention et régicide.

Madame d'Aubeterre, bienfaitrice de Mongazon

Cette nouvelle crise révolutionnaire va toutefois rapprocher Urbain Loir-Mongazon de Mme Françoise-Adélaïde-Rosalie de Scépeaux, veuve du maréchal d'Aubeterre, mort sans enfants en 1789, et propriétaire de la terre de Beaupréau. Depuis les troubles révolutionnaires, la dame était revenue dans les Mauges, bien décidée à vivre sur ses terres. La maréchale se réfugie de temps à autre à Saint-Rémy-en-Mauges, dans la maison de la Courtaiserie, une propriété que la famille de Kersabiec mettait à sa disposition. Mongazon lui rend souvent visite et s'y cache au besoin. C'est à la Courtaiserie que Mongazon apprit sa nomination comme curé de Notre-Dame. Une joyeuse cavalcade le ramena à Beaupréau comme en triomphe, accueilli en grandes

pompes par la foule depuis le faubourg Saint-Gilles et en procession jusqu'à l'église où fut chanté un Te Deum suivi d'une grande bénédiction solennelle.

Le coup d'Etat militaire de Bonaparte du 18 brumaire, en novembre 1799, puis le premier consulat et le Concordat ont ramené la paix. Dès le 15 Thermidor de l'an VIII, dès le 3 août 1800, les autorités départementales expriment le « vœu d'un rétablissement du célèbre collège de Beaupréau », un vœu repris et transmis à plusieurs reprises à Paris par le préfet d'Angers, M. Montault des Isles, qui demande une nouvelle maison d'éducation à Beaupréau pour tout l'arrondissement, « on peut conserver cet ancien collège comme école secondaire » écrit-il encore au ministre de l'Intérieur, le 30 fructidor de l'An X (17 septembre 1802). La décision du gouvernement consulaire ne se fait pas attendre. Par un arrêté du 13 frimaire an XI (4 décembre 1802), il convertit en écoles secondaires pour l'Anjou 4 maisons d'éducation, celle du citoyen Blondeau à Saumur ; celle du citoyen Mongazon, à Beaupréau ; celle de Saint-Nicolas et celle du citoyen Labussière, à Angers. Le Gouvernement de la République ira plus loin encore en confirmant par un nouvel arrêté du 28 pluviôse de l'An XII (février 1804). « Vu la loi du 11 floréal An X et l'arrêté du 19 vendémiaire an XII, arrête ce qui suit : les maisons d'éducation particulières ci-après désignées sont seules autorisées à prendre ou à conserver le titre d'écoles secondaires. Département du Maine-et-Loire : les écoles des citoyens Blondeau, à Saumur ; Mongazon à Beaupréau ; l'école établie dans la maison dite Saint-Nicolas, et celles des citoyens Cinet, Labussière à Angers. Les élèves de ces écoles seront

admis à concourir aux places gratuites des lycées. Signé Bonaparte, le premier Consul ». N'en déplaise à certains, c'est un acte républicain qui a scellé la renaissance du collège de Beaupréau...

La généreuse Mme d'Aubeterre avait déjà aidé Mongazon dans son entreprise en mettant à disposition la maison des Enfants de chœur. Les époux Cady l'avaient achetée pour elle afin de lui rétrocéder plus tard, le 20 février 1801. Le rachat et les travaux s'étaient élevés à plus de 12 000 francs avant qu'elle ne cède elle-même la propriété à Mongazon, moyennant la somme de 2 000 francs, le 2 Floréal de l'An XI, le 22 avril 1803.



MADAME D'AUBETERRE

H. & S. 1794

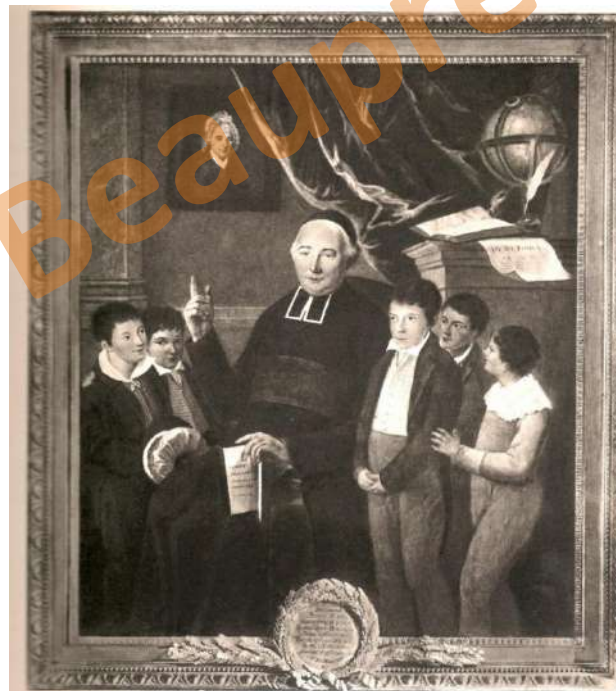
Depuis la rentrée de novembre 1800, les classes d'humanités et de rhétoriques fonctionnaient et les effectifs augmentaient. La nouvelle de la réouverture d'un collège à Beaupréau s'était répandue très vite. Jusqu'en 1804, un grand nombre d'élèves couchaient encore au presbytère en attendant l'achèvement de nouvelles constructions commencées en 1803 sur le site.

Les bâtiments de l'ancien collège qui avaient été transformés en hôpital pendant la guerre pour les blessés des deux camps, servaient à cette époque de prison pour les malfaiteurs et de caserne pour les soldats : on y avait installé également le tribunal correctionnel, le logement de certains fonctionnaires et de quelques particuliers. L'école secondaire développée par Mongazon dans la maison des Enfants de cœur dut attendre 1816 pour regagner les bâtiments de l'ancien collège. Entre temps, de 1811 à 1815, une école des Arts et Métiers y avait été installée.

Le portrait le plus connu de Mongazon et l'un des plus ressemblants d'après les témoignages de l'époque est l'œuvre de Choquet. Il lui fut offert le 11 septembre 1817, un jour de distribution des prix. Elle le représente, assis expliquant l'index de la main droite levé. Il tient de la main gauche un livre ouvert, où se lit la parole de l'Écriture : Venite, filii, audite me, timorem Domini docebo vos » (Venez mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte de Dieu). Mongazon est entouré d'enfants attentifs. S'agit-il des enfants de la famille de Civrac ? Une lettre du marquis de Civrac lors du départ de Mongazon pour Angers le laisse supposé.

Les motifs de ce tableau ont servi apparemment de base pour la réalisation du vitrail de l'église Notre Dame.

Les ornements sacerdotaux de M Mongazon ont connu aussi toute une histoire. D'après une tradition de la famille de Civrac, ils auraient été présents au sacre de Louis XVI et achetés à Angers auprès des Dames du Ronceray par Mme d'Aubeterre avant d'être offerts à Mongazon., des « ornements de grande beauté, consistant en une chasuble, une chape et deux dalmatiques, en drap mi-partie d'or et d'argent relevé de broderies en bosse d'or avec des médaillons en soie, le tout aussi soigné que riche », les plus beaux habits du diocèse. Le curé Dubois essaya un temps de les récupérer par la paroisse, pour



MONSIEUR MONGAZON ENTOURÉ DE SES ÉLÈVES
(Choquet, aquarelle)

un prêt demandé sans succès lors de la fermeture du collège en 1831. M Massonneau, le sacristain du collège veillait au grain.

Une nouvelle fermeture du collège en 1831

La Révolution de juillet 1830 renverse Charles X, elle ouvre une nouvelle période troublée, en soulevant des vagues royalistes et légitimistes dans les Mauges. Le 8 septembre 1831, une ordonnance de Louis-Philippe prononce la dissolution du collège de Beaupréau. De Paris, le gouvernement considère le collège comme un foyer de résistance et d'opposition au pouvoir et à la royauté nouvelle, un point de ralliement de tous les mécontents. Les locaux du collège qui étaient toujours propriété de l'Etat pouvaient accueillir sans problème un bataillon de soldats, dispensant le pouvoir de construire une nouvelle caserne tout en facilitant le contrôle de la région. Le déménagement dura deux mois. Mongazon possédait une propriété récemment acquise (août 1830), la métairie des Landes, route de Saint-Pierre-Montlimart. Elle peut accueillir quelques classes, d'autres sont installées à la cure du Fief-Sauvin. Pendant que les militaires multiplient les perquisitions, les professeurs et les élèves doivent se cacher dans les fermes avoisinantes. Comme en 1793 et 1794, Mongazon trouve refuge au Fenil, dans une ferme de Saint-Martin. Dans toutes les paroisses, des réfractaires se cachent et prennent les armes, la duchesse de Berry tente de soulever à nouveau la Vendée en mai 1832, une nouvelle insurrection est en marche pour former l'armée de Henri V, jusqu'au drame de la Chaperonnière, le 27 mai 1832, avec la mort de Jacques-Joseph Cathelineau, tué par le

lieutenant Régnier, et l'arrestation de Alexandre-Emeric de Durfort, marquis de Civrac et d'Armand-Felix Moricet, un ancien receveur des finances de Beaupréau ; du fermier Guinehut, du curé Brouard de Jallais, de Jean Saille dit « le Nantais », de Jean Cailleau dit « Tête Carrée », de François Pineau, de Sinan, cordonnier à Beaupréau et de Elie-Charles-Valentin Lhuillier, tous accusés de complot et de complicité de complot contre le gouvernement. Tous seront acquittés lors d'un procès retentissant ouvert à la cour d'assises du Loiret, à Orléans, le 28 janvier 1833. L'événement marqua profondément Mongazon, Durfort de Civrac était un ami depuis trente ans (3), Moricet était considéré comme un enfant de prédilection et le fils Cathelineau vénérait le prêtre comme un second père.

À force de réclamations et de pressions réitérées durant des mois par l'économiste Lambert auprès des ministères parisiens de la Guerre et des Cultes, une indemnisation conséquente de 113 000 francs pour tous les travaux d'agrandissement effectués dans le collège fut versée à Mongazon en 1833. Alors âgé de 71 ans, il pouvait songer à prendre sa retraite, mais l'évêque d'Angers, Mgr Montault des Iles lui fit appel pour monter avec l'argent de cette manne substantielle une fondation nouvelle, un nouveau petit séminaire à Angers. Avec l'aide de son ancien économiste de Beaupréau, M. Lambert, il loua d'abord un immeuble dans le quartier Bressigny, l'Hôtel de La Barre, en octobre 1833 et y installa une école, avant de lancer des constructions qui seront achevées en 1835, au Petit Colombier aux abords de la route de Saumur où se trouve l'actuel institution Mongazon.

Il mourut le vendredi 20 septembre 1839. Son cœur repose dans la chapelle de l'institution Mongazon à Angers et son corps dans la chapelle du collège de Beaupréau, il y fut transféré lors d'une grande cérémonie solennelle le 23 et 24 juillet 1866. Le mausolée, œuvre de l'architecte Tessier, fut achevé en 1869 (voir ci-dessous). Il est visible dans la transept droit de la Chapelle de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles. En attendant la sépulture définitive, le cercueil fut déposé dans le petit pavillon situé dans le bosquet et appelé « Pavillon Mongazon ».



Un buste en marbre et un monument en bas relief ont été réalisés par le sculpteur David d'Angers. Il représente l'auguste prêtre au milieu d'enfants, distribuant des prix. Le monument a été inauguré le 19 novembre 1844 au collège Mongazon à Angers.

(1) Le curé Trottier mourut à la suite de l'armée vendéenne après le passage de la Loire.

(2) Quand l'insurrection vendéenne éclate, Darondeau trouva refuge à Angers et suivit les armées vendéennes jusqu'à la virée de Galerne, avant d'être tué au Mans, le 12 décembre 1793, avec un ami, le curé Bernier de Chalonnes.

(3) L'arrivée à Beaupréau de Melle de la Tour d'Auvergne, la nièce de Mme d'Aubeterre et son unique héritière, épouse du marquis Durfort de Civrac qu'elle épousa en 1802, allait sceller de nouvelles amitiés avec Mongazon et permit le développement des œuvres éducatives du curé de Notre-Dame. Il prenait ses repas et logeait régulièrement au château de Beaupréau.

Gilles Leroy - 2014-2024

Bibliographie

- 1710 -2010, trois siècles d'enseignement secondaire dans les Mauges à Beaupréau, anthologie du tricentenaire, Éditions ICI, 2010.
- Henri Bernier et J. Moreau - Notice historique sur le collège de Beaupréau et sur M. Urbain Loir-Mongazon, Angers, Imprimerie Saint-Antoine, 1900.
- Mongazon, un siècle d'histoire, Maison Bouasse-Lebel_Dauvergé et Cie Paris, 1934.